

ton, en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui ont été assignées pour les fins municipales.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Erection de municipalité scolaire.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Municipalité scolaire du township Tessier", dans le comté de Rimouski, le dit township tout entier, et de plus la partie du township Saint-Denis, dans le même comté, ci-après désignée, savoir : la partie ouest depuis la ligne séparant les terres des Sieurs François Deschênes et François Perron, sur tous les rangs du dit township.

Québec, 27 avril 1885.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS D'ANNEXION.

Annexer pour les fins scolaires à Sainte-Sophie de Levrard, dans le comté de Nicolet, toute cette partie de Saint-Pierre-les-Becquets, dans le même comté, qui a été annexée à Sainte-Sophie de Levrard, par proclamation du 20 avril courant (1885).

1219

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire, (41 Vict., chap. 6, Sect. 5.)

Détacher de la municipalité scolaire de la ville de Longueuil, dans le comté de Chambly, les lots Nos. 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140 et 141, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse et de la ville de Longueuil, pour la concession du "Côteau Rouge", et les annexer à la municipalité de la paroisse de Longueuil, dans le dit comté, pour les fins scolaires.

GEDEON OULMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 4 avril 1885.

Annexer à la municipalité de Saint-Prime, dans le comté de Chicoutimi :

1. Tous les lots depuis le No. 1 jusqu'au No. 10 inclusivement des rangs 5 et 6, du canton Ouat-chouan, dans le même comté.
2. Tous les lots depuis le No. 1 jusqu'à la

Rivière à l'Ours, des rangs 5 et 6, du canton Ashuapmouchouan, aussi dans le même comté.

GEDEON OULMET,
Surintendant.

—000—

CONFÉRENCE D'INSTITUTEURS

Messieurs les inspecteurs d'écoles et messieurs les instituteurs sont informés que la 84^{ème} conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval se tiendra, au lieu ordinaire, samedi, le 30 mai courant, à 9½ hrs. A. M.

A cette réunion; MM. D. Frève et J. Magnan traiteront chacun un sujet.

Le sujet suivant sera discuté.

Quels sont les meilleurs moyens d'exciter l'émulation dans les écoles ?

Par ordre,

J. LÉTOURNEAU,
Secrétaire.

Québec, 1^{er} mai 1885.

N. B.—A l'avenir, il ne sera plus envoyé de circulaires aux membres de l'association, mais avis de convocation des réunions sera donné dans l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

—000—

Dernier rapport de feu M. l'Abbé P. Lagacé

.....
Comme par le passé, nous nous sommes efforcés de remplir fidèlement notre programme et de former des maîtres capables de maintenir avec honneur le niveau de l'éducation de nos écoles.

Pour arriver à ce résultat, les professeurs ne se sont point épargnés ; sans marchander avec le devoir, ils m'ont toujours apporté le concours le plus libéral.

Les élèves eux-mêmes, par leur bonne conduite, leur désir d'apprendre, leur travail constant et opiniâtre, n'ont pas peu contribué